

Commission Parapente

62 rue de Fécamp

75012 PARIS

(com-reuté14-2.doc)

Tarbes, 14 février 2001

C.R. Réunion par téléphone du 14 février 2001 – 19h à 20h
--

Participants : Marcel BERTRAND, Pierre BOUVIER-GARZON (Méril'ailes), J.Claude FRANCOIS, Gérard GARCIN (Annecy V.P.), Xavier JURE (CERPP), Gérard PERRET (Virage), Michel SARTHE, J.Claude SEGUY (Annecy V.P.).

Cette première réunion par téléphone qui se déroule après le colloque de Reims a pour objet d'informer et de faire le point de la situation sur l'ensemble des domaines abordés.

1- Challenge FFP

Les écoles Annecy VP et Virage sont chargées de présenter avant le 9 mars 2001 les premiers éléments relatifs à l'organisation du challenge annuel de parapente : accord de principe des organisateurs, dates, conditions de participation et règlement, budget prévisionnel ...

2- Formation

Biplace.

Les participants au colloque ont à nouveau exprimé leur souhait de permettre l'accès à la qualification biplace aux Pilotes Confirmés. Il est bien entendu que les exigences de la formation et de son contrôle ou validation fédérale (durée, contenu, niveau) resteraient les mêmes.

Les raisons de cette demande sont :

- ne pas imposer à ces volontaires bénévoles les tests d'entrée en formation au MF ainsi que leur participation au stage national (comme cela existe déjà à la FFVL)
- augmenter le recrutement et le nombre de licenciés des clubs (Le statut intermédiaire de "stagiaire biplaceur" restant sous l'autorité du DT permettrait de vérifier ce point).

...

Moniteur Fédéral

Il a également été demandé de ramener le programme du stage national à 8 jours (en supprimant le domaine technique de ce stage) mais en compensant par un apport complémentaire qui se déroulerait en début et en fin de cursus. Le TN n'étant pas favorable à cette réorganisation, une réunion physique sera organisée pour étudier la faisabilité de cette demande.

Besoins en formation pour 2001

JC.François adressera un courrier aux DT des écoles pour connaître leurs besoins en formation (MF et Bi) et afin de pouvoir établir le calendrier 2001.

3- Budget 2000

La Fédération (Le trésorier) a confirmé la disponibilité du budget annoncé. 28000 francs au titre de l'année 2000 seront utilisés selon les critères définis à l'occasion du Colloque de Reims.

- matériel de sécurité : radios. Elles seront commandées dans la semaine et distribuées aux ayant-droits.

- formation de cadres : 5 bénéficiaires désignés par le secrétariat fédéral correspondent aux critères. Le budget est alloué aux centres concernés.
- compétition : frais d'inscriptions sur justificatifs (à faire parvenir à MS au plus vite), frais de licence FFVL+carte compétiteur en cours de traitement. Le paiement se fera directement aux intéressés par l'intermédiaire des clubs.

4- Ecoles

- modification des carnets de vols et des brevets : la réponse des participants est demandée pour le 16 février.
- agrément des écoles.

JC.François est chargé de traiter les dossiers de renouvellement des agréments. Les cas particuliers détectés à l'étude des dossiers seront traités MS (et en particulier le cas des associations qui demandent un renouvellement et qui ne délivrent pas de brevets ou de licences). Ces dossiers examinés cas par cas et seront soumis sans délais aux membres de la commission qui se prononcera dans la semaine qui suivra.

5- Site internet

Le site internet de la commission parapente de la FFP étant opérationnel, les écoles sont invitées à communiquer les informations qu'elles souhaitent voir apparaître dans la rubrique "vie des clubs". (adresse du site <http://parapente.ffp.free.fr>)

6- Divers

- Il est rappelé que la commission parapente a besoin d'un représentant. Tous les présents souhaitent que Xavier Juré maintienne sa candidature.
- Commission sportive (réunion du 9 février). JC.François n'a pas participé à cette réunion, le parapente n'étant pas concerné.

-----MS